

## Chers investisseurs,

Les stratégies énergétiques mondiales sont chamboulées par les tensions géopolitiques actuelles, auxquelles s'ajoute le besoin urgent de lutter contre le changement climatique grâce à la décarbonisation. Aujourd'hui plus que jamais, l'Europe doit bâtir un système énergétique plus indépendant et plus résilient. À l'occasion de sa présentation du pacte pour une industrie propre au mois de février, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a souligné que la dépendance de l'Europe aux combustibles fossiles importés représentait la cause principale de la hausse et de la volatilité des prix de l'énergie.

### Un programme d'investissement sans précédent

En tant que propriétaire de deux gestionnaires de réseau en Belgique (Elia) et en Allemagne (50Hertz), Elia Group met tout en œuvre pour accélérer la transition énergétique. Nous contribuons à renforcer la sécurité énergétique de l'Europe, mais aussi la compétitivité de ses entreprises et ses efforts en matière de changement climatique, en construisant un système électrique durable et bas carbone pour ses citoyens.

Nos emplacements stratégiques en mer du Nord et en mer Baltique, les deux principales sources d'énergie renouvelable de l'Europe, nous garantissent une croissance durable et pérenne pour les décennies à venir. Mais ce n'est pas tout : nous multiplions encore notre potentiel de croissance en profitant de notre expertise technique unique dans le domaine du transport d'électricité pour nous imposer sur de nouveaux marchés, par l'intermédiaire d'activités porteuses de valeur ajoutée et impliquant des CAPEX moindres.

La décarbonisation va de pair avec l'électrification, et cette évolution exige une nouvelle infrastructure de réseau à grande échelle, qui soit prête à temps. Pour atteindre cet objectif, nous lançons un programme d'investissement sans précédent d'une valeur de €26,8 milliards, qui s'étalera sur les trois prochaines années. Sur ce montant, €7,5 milliards iront aux activités que nous menons en Belgique, et €19,3 milliards à nos activités en Allemagne.

### Un financement varié

Pour concrétiser ce plan d'investissement ambitieux, nous avons annoncé, le 7 mars dernier, un equity package de €2,2 milliards, dont €850 millions sécurisés via un placement privé de nouvelles actions auprès d'un groupe spécifique d'investisseurs.

Ce placement privé, appelé « PIPE », comprend la participation d'Atlas Infrastructure avec The Future Fund, de BlackRock, de CPP Investments et de l'actionnaire de référence d'Elia Group, Publi-T/NextGrid Holding. L'engagement de ces investisseurs témoigne de leur confiance en notre vision, notre « equity story » et notre potentiel de croissance à long terme.

**Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'annoncer le deuxième volet de notre equity package: une émission de droits pour un montant de €1,35 milliard. Nos partenaires investisseurs, déjà mentionnés, se sont déjà engagés à participer à cette émission par le biais d'un investissement au prorata, à la suite du PIPE. Résultat : plus de 55% de l'émission de droits ont déjà été sécurisés, ce qui diminue considérablement le niveau de risque.**

Cette émission de droits nous permettra, en tant qu'entreprise multinationale à la stratégie de croissance éprouvée et propriétaire de gestionnaires de réseau, de continuer à investir dans une infrastructure critique, pour garantir une compétitivité verte au profit des communautés que nous servons.

Nous vous remercions d'avance pour votre confiance, et nous mettrons un point d'honneur à mener nos projets de la manière la plus efficace possible, en maximisant la valeur ajoutée pour nos actionnaires.

**Bernard Gustin**

CEO d'Elia Group



CE COMMUNIQUÉ NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS (Y COMPRIS SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS, TOUT ÉTAT DES ÉTATS-UNIS ET LE DISTRICT DE COLUMBIA), EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT OU JURIDICTION DANS LEQUEL UNE TELLE DIFFUSION, PUBLICATION OU DISTRIBUTION SERAIT ILLICITE

**Avertissement :** Investir dans des actions et négocier des droits de préférence comporte des risques économiques et financiers, comme c'est le cas pour tout investissement en actions. Un investisseur potentiel doit considérer, lorsqu'il prend sa décision d'investissement, qu'il pourrait perdre tout ou une partie de son investissement.

Avant d'investir dans les actions offertes ou de négocier des droits de préférence, les investisseurs sont invités à lire toutes les informations fournies dans le prospectus approuvé par la FSMA et disponible sur le site web d'Elia Group (<https://investor.eliagroup.eu/offering>). Veuillez-vous référer à la Section « Facteurs de risque » du prospectus préparé par Elia Group qui contient une description des facteurs à prendre en considération avant de souscrire aux actions ou de négocier les droits de préférence, et dans laquelle les facteurs de risque les plus importants sont présentés en premier dans chacune des (sous-) catégories. Tous ces facteurs doivent être pris en considération avant d'investir dans les actions, les droits de préférence ou les scrips. Plus précisément, des investisseurs potentiels doivent être conscients que le Groupe est soumis à un vaste ensemble de réglementations et que ses revenus dépendent en grande partie de la méthodologie tarifaire applicable sur ses principaux marchés, qui est soumise à des changements potentiels et à des révisions périodiques. En outre, l'incapacité du Groupe à maintenir un équilibre entre la demande et l'approvisionnement d'énergie sur le réseau peut entraîner un délestage, avoir d'importantes conséquences négatives sur la sécurité de l'approvisionnement du

pays et, dans certaines circonstances, entraîner sa responsabilité et avoir un impact négatif sur ses résultats d'exploitation. Par ailleurs, les bénéfices futurs du Groupe dépendront en partie de sa capacité à réaliser son programme d'investissement envisagé et de la croissance organique prévue de sa base d'actifs régulés (RAB). Enfin, une révision à la baisse de la notation de crédit de la Société, d'Elia Transmission Belgium et/ou d'Eurogrid GmbH pourrait affecter leur capacité à accéder aux marchés de capitaux et impacter leur situation financière et leur capacité de refinancement.

Ces documents ne sont pas destinés à être diffusés, publiés ou distribués, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le district de Columbia), à l'exception des investisseurs institutionnels qualifiés (« QIB ») au sens de la Règle 144A en vertu du US Securities Act de 1933 (le « Securities Act »). Ces documents ne constituent pas ni ne font partie d'aucune offre ou sollicitation d'achat ou de souscription de titres aux États-Unis. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du Securities Act. Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou en vertu d'une exemption des, ou dans une transaction non soumise aux, exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis.

Toute décision d'investir dans des titres dans le cadre de l'offre doit être basée sur toutes les informations fournies dans le prospectus et ses suppléments éventuels, le cas échéant. L'approbation du prospectus par la FSMA ne doit pas être considérée comme une approbation de la Société ou de la qualité des droits de préférence ou des nouvelles actions offertes. Les informations relatives aux coûts et à la fiscalité en rapport avec l'offre figurent dans le prospectus relatif à l'offre qui est disponible sur le site web d'Elia Group indiqué ci-dessus. Sous réserve d'exonérations et/ou de taux réduits, un précompte mobilier belge de 30 pour cent est en principe prélevé sur les dividendes versés sur les actions.